

Construire : durabilité, évolution des usages et des contraintes

juin 2023

La seconde table ronde du genre, consacrée à la « Durabilité et construction » s'est tenue le jeudi 22 juin 2023 sous la présidence de Bernard Creton, président de l'Association Française de Certification des Armatures du Béton (AFCAB). L'occasion de faire s'exprimer différents acteurs de la construction sur leur vision de la durabilité et de ses enjeux.

Ouvrages d'art : une longévité qui se heurte à l'évolution des usages

Claude Le Quéré, présidente de l'AFGC et directrice ouvrages d'art (EGIS), souligne que la longévité des ouvrages de génie civil – conçus pour 100 ans – se heurte à l'évolution des besoins de fonctionnalités et de changement d'usages. « Adaptabilité, penser évolutif » sont des sujets auxquels les maîtres d'ouvrages sont de plus en plus confrontés ; dès lors le questionnement du programme est essentiel afin d'adopter une conception et des dispositions constructives qui laisseront des marges de manœuvre pour garantir cette adaptabilité.

Des dispositions constructives adaptées au milieu urbain dense

Si la conception d'ouvrage est techniquement maîtrisée, le défi de l'ingénierie de demain est celui de gérer la complexité d'opérations et les vraies contraintes en milieu urbain dense, d'exploitation par exemple, pour arrêter une conception « sur mesure ». Et de dénoncer le discours ambiant « construire c'est mal », ce serait un « renoncement au ratrappage des inégalités » en termes d'emploi, de précarité, de mobilité, ...

Le bâtiment : un être vivant

Gemaile Rechak, architecte DPLG (Atelier Gemaile Rechak) abonde en complétant que les ouvrages doivent traverser le temps, avec de nouveaux usages à appréhender. Le bâtiment doit être considéré comme un être vivant, dans une approche globale, et non comme une accumulation de solutions techniques, avec le risque de s'interférer entre elles.

Des matériaux de construction pérennes avec peu d'entretien

La durabilité doit s'appréhender dans une relation de confiance à établir avec le maître d'ouvrage. Le constat de défaut d'entretien qui peut être fait doit également amener l'architecte à proposer des matériaux plus pérennes avec le moins d'entretien possible.

Durabilité des performances et adaptation au changement climatique

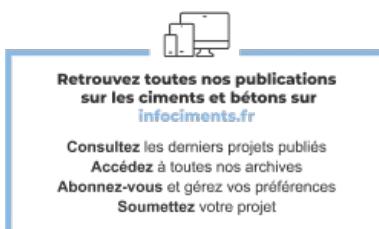
Frédéric Henry, directeur prévention construction et partenariats de l'AQC, revient quant à lui sur le suivi de sinistralité qui est mené au sein de l'Agence, insistant par ailleurs sur le « Retour d'expérience bâtiment performant » qui permet d'auditer les nouvelles réalisations. Il associe la qualité à la durabilité, qu'il définit comme le fait de pouvoir utiliser normalement le bâtiment, intégrant une notion de temporalité avec un premier terme à 10 ans mais aussi un niveau de performances (acoustique, thermique, ...). Et de souligner la nécessaire adaptation au changement climatique qui doit être mené, en l'illustrant par la gestion de l'eau et des fondations pour le risque de gonflement argile.

Une durabilité aux performances adaptées à l'évolution des usages

Bernard Creton s'essaie à résumer la teneur des débats : chacun des intervenants converge pour définir le concept de durabilité comme le maintien dans le temps long des performances et des fonctionnalités des ouvrages, ces performances devant s'adapter aux évolutions des usages. Il n'y a pas de dogmatisme à avoir sauf à utiliser les avantages des matériaux et des dispositions constructives adaptées.

En bref : la durabilité est une œuvre commune à toutes les parties prenantes de la construction

L'évolution des contraintes climatiques constitue une donnée nouvelle dont la prise en compte est essentielle. La durabilité est également intrinsèquement liée à un entretien correct des constructions. La durabilité constitue une œuvre commune des intervenants, des concepteurs des ouvrages aux entreprises qui les réalisent sans oublier le comportement de leurs usagers. Et de conclure en indiquant que l'objectif de durabilité mérite de trouver un cadre qui valorise cette recherche de « l'économie de la durabilité ».



Article imprimé le 22/02/2026 © infociments.fr